

AUXERRE

# PRENDRE UN RENDEZ-VOUS POUR LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

MAIRIE

accueil du public

@CCUEIL / COMMUNICATION

14 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE  
03 86 72 43 00

OUVERTURE LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI  
DE 8 H 30 À 12 HEURES ET DE 13 HEURES À 17 H 30  
MERCREDI DE 10 H 30 À 18 H 30

AUXERRE, LA VILLE POUR TOUS

WWW.AUXERRE.COM



MAJ-21/06/2018

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'enregistrement des dossiers Cartes Nationales d'identité et passeports biométriques se font désormais sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 35 à 11 heures et de 13 h 35 à 16 h 30.

Les mercredis de 10 h 30 à 11 heures et de 13 h 30 à 17 h 30

## OÙ FAIRE LA DEMANDE ?

Vous avez trois possibilités

1 - par mail à l'adresse : [citoyennete@auxerre.com](mailto:citoyennete@auxerre.com)

2 - par téléphone au : 03 86 72 43 60

3 - à la mairie d'Auxerre au service Accueil et Formalités

## RENSEIGNEMENTS À FOURNIR

Afin de planifier votre rendez-vous, nous vous remercions de préciser les informations suivantes.

Nom  Prénom  Mail  Téléphone  Votre commune

Votre demande concerne :

une Carte Nationale d'Identité

un passeport biométrique

les deux

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

**La durée de votre rendez-vous est estimée à 30 minutes**